

**Réglementation** : Toutes les motos, side-cars et cyclomoteurs dûment immatriculés avec une assurance responsabilité civile valide et conformes au code de la route sont autorisés. Le port du casque est obligatoire. La parade se déroule sur des routes ouvertes à la circulation : chaque participant en assume la responsabilité. Un contrôle des véhicules sera effectué avant le départ. Les véhicules dont la moyenne est supérieure à 45 km/h ne seront pas pris en compte pour le classement. L'épreuve se déroulera en une seule manche et **l'utilisation de chronomètres est interdite.**

- Cat. 1 - motos jusqu'en 1930
- Cat. 2 - motos de 1931 à 1939
- Cat. 3 - motos de 1940 à 1955
- Cat. 4 - motos de 1956 à 1969
- Cat. 5 - motos de 1970 à 1994
- Cat. 6 - cyclomoteurs jusqu'en 1994

Les catégories motos peuvent choisir une moyenne de 25 ou 40 km/h. Les cyclomoteurs ont une moyenne de 15 km/h.

**Prix :**

- Challenge du plus grand groupe F.A.M.
- Coupes pour les trois premiers de chaque catégorie
- Coupe pour la moto la plus ancienne ayant atteint la ligne d'arrivée
- Coupe pour les trois premières femmes les mieux classées
- Coupe pour le plus jeune participant (cat. 1-5 et cat. 6)
- Coupe pour le membre du club AMET le mieux classé
- Coupe pour le motocycliste le plus âgé
- Coupe pour le participant avec les vêtements d'époque les plus expressifs

**Hébergement :** informations et réservations auprès de Turismo Bellinzonese e Alto Ticino 091 869 15 33

**Information Italien :** Roberto Orsatti : tel. 079 665 60 98  
e-mail : [roberto.orsatti@sunrise.ch](mailto:roberto.orsatti@sunrise.ch)

**Allemand :** Fabio Balmelli : tel. 079 446 16 21  
e-mail : [fabio.balmelli@bluewin.ch](mailto:fabio.balmelli@bluewin.ch)

**Français:** Piercarlo Benvenga : tel. 076 326 33 03  
e-mail: [piercarlo.benvenga@gmail.com](mailto:piercarlo.benvenga@gmail.com)

**Sito Internet :** [www.motoepocaticino.ch](http://www.motoepocaticino.ch)

